



LA RENTRÉE /



OU LE MOMENT DES BONNES
RÉSOLUTIONS !



1 RENTRÉE CHARGÉE ? VOS DONNÉES AUSSI !



En septembre, c'est la rentrée : projets qui reprennent, échéances en vue, agendas blindés ou encore boîtes mail qui débordent, une constante : cette impression d'être un peu dépassé !

C'est pareil avec vos données : si vous ne faites pas régulièrement le tri et la mise à jour, vous perdez vite le fil. La rentrée est le moment idéal pour reprendre la main.



TO-DO

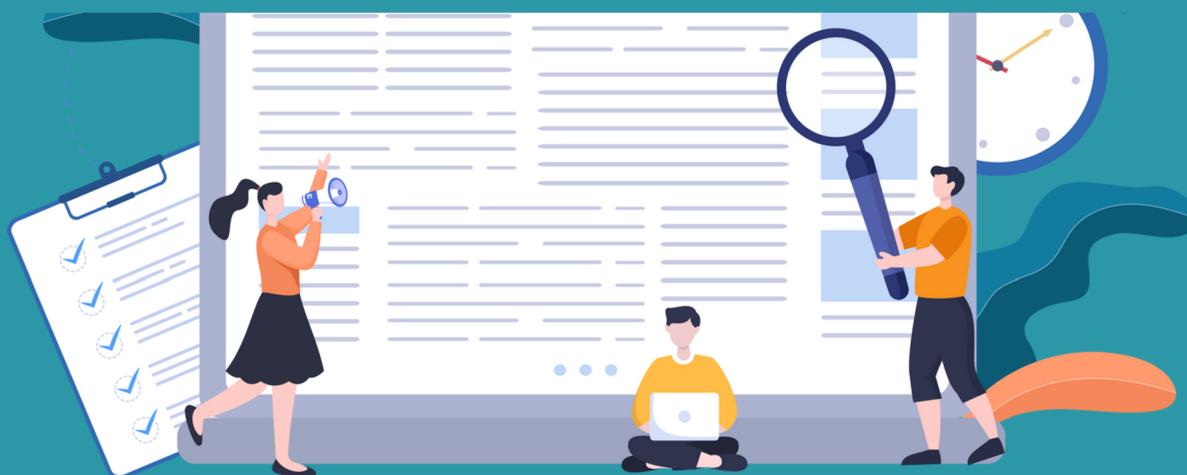
- Faire le tri dans vos supports physiques et numériques ;
- Supprimer ce qui n'est plus nécessaire ;
- Identifier les points à mettre à jour.



2 AYANT D'AVANCER, VERIFIEZ VOS BASES !



Comme on fait l'inventaire des fournitures, **on commence par vérifier ses fondamentaux RGPD**. Un registre à jour, des analyses d'impact adaptées, des sous-traitants bien encadrés : ce sont vos cahiers et stylos RGPD, sans eux, impossible de travailler sereinement.



TO-DO

- Mettre à jour son registre des traitements ;
- Faire le point sur les AIPD en cours et à venir ;
- Revoir les contrats avec les sous-traitants ;
- Auditer ce qu'on repousse depuis juin.

WORK IN PROGRESS

3 LA CONFORMITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



Le RGPD, ce n'est pas que l'affaire du DPO ou du juriste. Chaque collaborateur manipule des données au quotidien : un mauvais clic, un document mal partagé et l'incident est vite arrivé. **Sensibiliser vos équipes, c'est investir dans la meilleure assurance anti-galères.**



Alors ?

On dit « le » RGPD
Parce que c'est un
règlement !



TO-DO

- Organiser une formation ou un rappel express pour la rentrée ;
- Partager une checklist rapide des bonnes pratiques, facile à consulter d'un coup d'œil ;
- Saisir toute occasion pour faire de la pédagogie.



4 SIMPLIFIEZ LE RGPD, GAGNEZ EN SÉRÉNITÉ

La conformité n'est pas censée être une corvée. Avec un peu d'anticipation et des outils adaptés, elle devient un réflexe qui vous fait gagner du temps plutôt que d'en perdre.

Si vous manquez de ressources en interne, pensez à vous appuyer sur l'aide d'un **DPO externalisé** pour avancer plus paisiblement.



TO-DO

- Créer des modèles prêts-à-l'emploi ;
- Mettre en place un process simple pour les droits des personnes ;
- Bloquer une demi-journée d'audit interne avant la fin d'année ;
- Faire appel à un DPO externalisé si les moyens manquent.





POUR TOUTE QUESTION SUR
VOS DÉMARCHES DE MISE EN
CONFORMITÉ

Contactez-nous :

direction@phenix-privacy.com

+33 7 44 96 20 16



www.phenix-privacy.com